

# DOSSIER DE PRESSE



## ÉCOLE NUMÉRIQUE Connectivité Wi-Fi



Une initiative de la



digital  
wallonia  
.be

# TABLE DES MATIÈRES

---

RÉTROACTES	...	03
LE VIRAGE DU PROGRAMME 2022-2026	...	04
CONNECTIVITÉ WI-FI	...	05
L'INVESTISSEMENT DE LA WALLONIE	...	08
CHIFFRES CLÉS	...	10
ACTEURS CLÉS ET CONTACTS	...	12

# RÉTROACTES

---



L'investissement de la Wallonie dans l'équipement numérique des écoles remonte à l'année **1999**.

Avec les projets « Cyberécole » et « Cyberclasse », l'objectif était de fournir à chaque implantation scolaire de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale (niveau secondaire) des locaux munis d'ordinateurs fixes et divers accessoires.

Différents **appels à projets** leur ont ensuite succédé, **de 2011 à 2021**. Ils visaient à encourager les usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les pratiques pédagogiques des enseignants.



# LE VIRAGE DU PROGRAMME 2022-2026



En **2022**, la politique wallonne d'équipement numérique des écoles se transforme et renforce la promotion du numérique à l'école, pour toutes les écoles du territoire wallon.

Partie prenante du programme **Digital Wallonia 4 Education**, le Plan École numérique s'inscrit dorénavant dans la durée (5 ans), de manière structurelle, et met fin aux appels à projets.

Ce mode de fonctionnement ouvre la porte à davantage de possibilités pour les écoles du territoire de s'équiper en matériel numérique éducatif, tout en bénéficiant de l'**accompagnement personnalisé** et à échelle humaine des équipes du Service public de Wallonie.

## LE PLAN ÉCOLE NUMÉRIQUE SE COMPOSE DE DEUX AXES :

### L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



Il englobe la fourniture de matériel numérique de qualité, l'accompagnement administratif, la prise en main et le support.

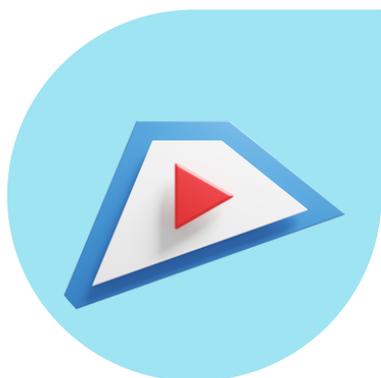
### LE PROGRAMME CONNECTIVITÉ WI-FI



Il comprend la solution Wi-Fi, le suivi administratif de son installation et le support.

Pour bénéficier de ce plan, les écoles doivent compléter un **cadastre** : l'INCOR, développé et géré par l'Agence du Numérique, conjointement avec le Service public de Wallonie.

# CONNECTIVITÉ WI-FI



## • ORIGINE

Un projet pilote de connectivité interne a été lancé en **2016**.

L'objectif était de fournir une connexion filaire et Wi-Fi pour permettre l'usage du matériel numérique en classe.

En effet, avoir une bonne connectique et une bonne connexion Internet reste un souci récurrent pour les écoles en Wallonie.

Le projet pilote Connectivité a permis d'équiper **200 implantations scolaires**, pour 7 124 359 euros.

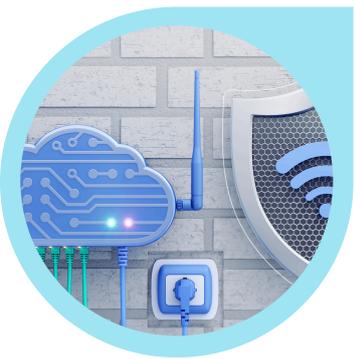
## • UN CONSTAT DE TERRAIN

L'analyse 2019-2021 de l'impacts des projets École numérique (enquête Agence du Numérique) place la **faiblesse de la connexion Internet** parmi les obstacles majeurs à la mise en œuvre des projets.

Disposer d'un réseau Wi-Fi de qualité au sein de l'école est cité comme deuxième facteur de réussite d'un projet par **53%** des répondants. La faiblesse du réseau Wi-Fi dans certains établissements a entravé l'usage fluide des technologies proposées, limitant malheureusement les possibilités d'exploitation des nouveaux outils.

Le Gouvernement wallon a dès lors souhaité **renforcer la connectivité interne** des établissements scolaires afin d'amplifier l'impact des projets menés grâce au matériel numérique qu'il finance.





## • LE NOUVEAU PLAN

Le tout nouveau plan connectivité Wi-Fi met à disposition des écoles **une solution clef sur porte de couverture Wi-Fi, le suivi administratif, son installation et son support.**

Ce plan est accessible à **toutes les écoles de Wallonie** qui le souhaitent.

L'école peut toutefois tout à fait **refuser** d'adhérer à l'offre.

## • LES ÉCOLES CONCERNÉES EN WALLONIE

- Toutes les implantations de l'**enseignement obligatoire** :
  - Fondamental (maternel et primaire, ordinaire et spécialisé)
  - Secondaire (ordinaire (général, technique, artistique, professionnel), CEFA et spécialisé), jusqu'au 4ème degré
- Tous les établissements de l'**enseignement pour adultes.**



Les écoles peuvent en bénéficier même si elles n'ont jamais introduit de dossier d'équipement numérique éducatif. Elles doivent au préalable remplir le cadastre INCOR.

## • LES POINTS FORTS DU DISPOSITIF

La Wallonie prend entièrement à sa charge les frais suivants :



## • LES PRESTATAIRES TECHNIQUES

L'installation d'une solution de connectivité Wi-Fi performante est particulièrement complexe, compte tenu du nombre potentiel d'installations, du nombre de prestataires impliqués et de l'hétérogénéité des bâtiments à équiper.

**La Wallonie s'est ainsi associée à plusieurs prestataires techniques**, à l'issue de procédures d'attribution de marchés publics de grande ampleur :

- Pour la partie *cartographie des bâtiments* : [Van Eester Landemeterskantoor](#)
- Pour la partie *intégration* (étude de site, travaux, installation et configuration initiale) : [Orange Belgium](#) et [Equans](#)
- Pour la partie *contrôle externe* : [Multitel](#)
- Pour la partie *helpdesk* de première ligne : [SPIE Belgium](#)

# L'INVESTISSEMENT DE LA WALLONIE

## Budgétaire

Au total, le Gouvernement wallon investira pas moins de **60 millions** d'euros pour renforcer la connexion Wi-Fi à l'intérieur des bâtiments scolaires.

Pour assurer efficacement la gestion de ce volet connectivité, la Wallonie a rationalisé ses démarches.

Ainsi, l'ensemble des marchés publics nécessaires au choix des prestataires et au suivi des missions est géré par le Service public de Wallonie. L'installation du Wi-Fi sera opérée en partenariat avec des partenaires fiables et expérimentés, tels qu'**Orange Belgium, Multitel, Van Eester,** et **Systemat,** pour assurer une connectivité de qualité.

## En personnel

L'inscription du plan École Numérique dans une programmation de cinq ans a permis de **renforcer l'accompagnement de terrain auprès des écoles.**



Agence  
du Numérique

Il n'y a donc plus d'appels à projets ni de jury. La seule condition est d'avoir complété le **cadastre INCOR.** Celui-ci est lancé tous les deux ans, soit en 2022 et 2024 jusqu'à présent. Ce cadastre complet est géré par les équipes de l'**Agence du Numérique.**

L'équipe dédiée à ce programme au sein du **SPW Emploi-Formation**, avec ses **33 agents** dont 20 conseillers et techniciens de terrain, joue un rôle central dans l'opérationnalisation du Plan.



Les **conseillers** sensibilisent et informent les écoles. Ils les accompagnent dans leur **transformation numérique**, au travers d'un conseil au choix de leur matériel, d'une aide à l'appropriation du matériel et des logiciels, de conseils pour optimiser leur parc informatique existant. Ils fluidifient les relations entre les établissements scolaires et les fournisseurs. Ils soutiennent les directions dans leurs démarches vers les PO.

Les **techniciens** apportent leur **soutien technique** aux écoles qui bénéficient du matériel numérique éducatif financé par la Wallonie. Ils aident à la mise en route, au dépannage et la résolution de problèmes techniques du matériel École numérique.

Par ailleurs, le SPW met également à disposition des écoles une centrale d'achat proposant une grande variété de matériel afin de s'adapter aux évolutions rapides de la technologie numérique et faciliter les démarches des écoles.

La Wallonie propose ainsi un accompagnement complet, qui inclut un soutien administratif pour simplifier les démarches des écoles, une formation à la prise en main des outils numériques et un helpdesk centralisé pour répondre rapidement aux questions techniques et aux incidents.



# CHIFFRES CLÉS



**3200+**  
Écoles

3200 écoles concernées par le plan d'équipement numérique éducatif et par le projet de connectivité Wi-Fi



**1200**  
Équipement  
numérique

1200+ écoles fournies par an, en équipement numérique éducatif



**500**  
Wi-Fi

En rythme de croisière, nous visons jusqu'à 500 écoles équipées en Wi-Fi par an



**1**  
plateforme  
unique

1 plateforme en ligne pour gérer tous les projets École numérique et obtenir de l'assistance technique

[ecolenumerique.wallonie.be](http://ecolenumerique.wallonie.be)



**33**  
agents SPW  
EER

Une équipe complète, qui assure la promotion du numérique à l'école, pour tous les citoyens, dès le plus jeune âge



**24 M €**  
investis par  
an

24 Mio € investis par an pour soutenir les apprentissages et l'intégration des compétences numériques

# LE NOMBRE D'ÉCOLES TOUCHÉES



# 2718

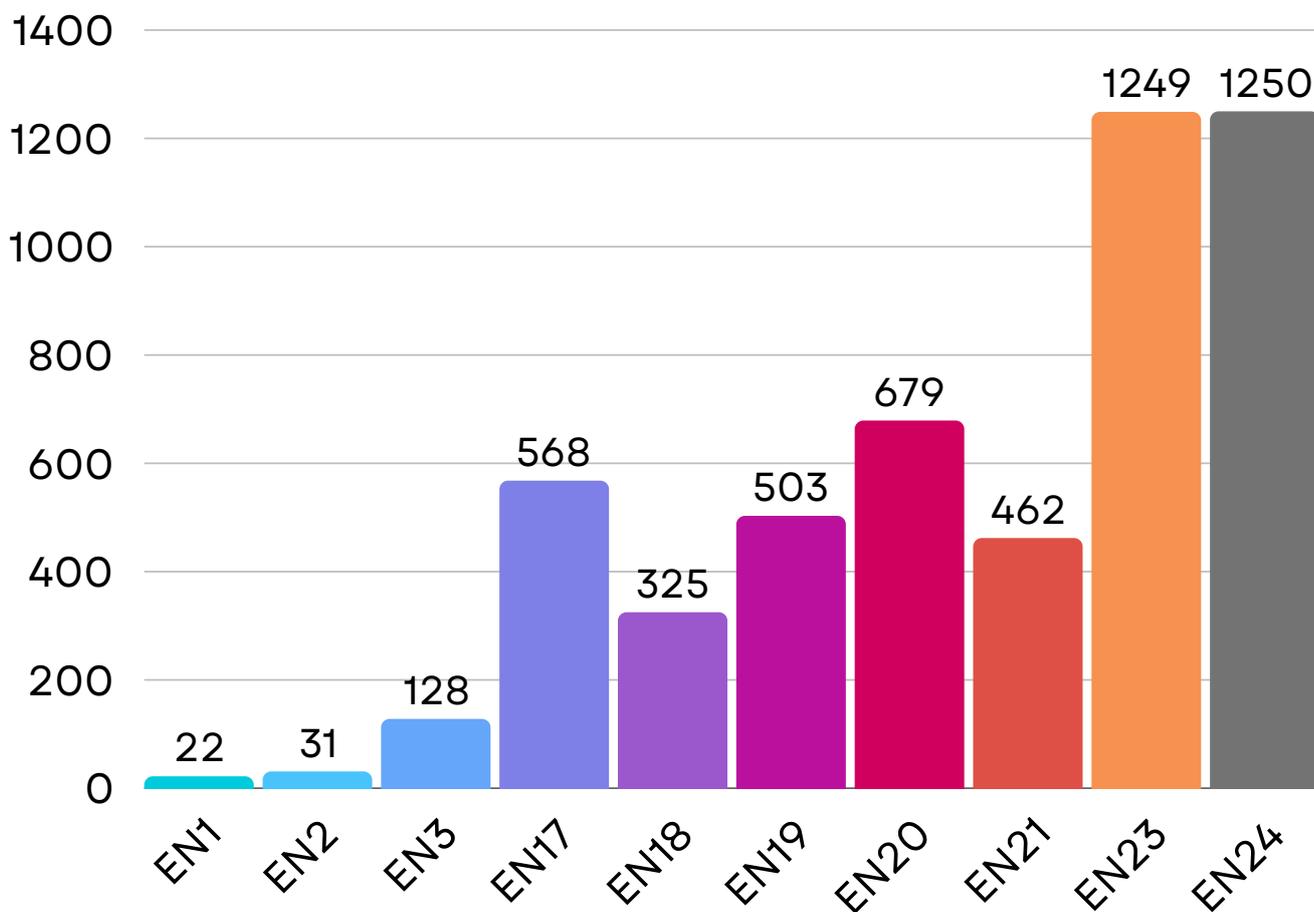
2012-2021

Entre 2012 et 2021, ce sont 2718 projets pédagogiques qui ont reçu à la fois de l'équipement numérique mais aussi un accompagnement et un suivi technique.

# 2400

2023-2024

Depuis la transformation d'École numérique, ce n'est pas moins de 1200 écoles qui sont équipées par an, depuis 2023. Cette trajectoire se poursuivra jusqu'en 2026.



# ACTEURS CLÉS & CONTACTS



## Cabinet du Ministre Jeholet

Monsieur Nicolas Reynders, Porte-Parole du Ministre Pierre-Yves Jeholet  
0473/27.14.79

<https://jeholet.wallonie.be/home.html>

[Nicolas.Reynders@gov.wallonie.be](mailto:Nicolas.Reynders@gov.wallonie.be)



## Service Public de Wallonie

Monsieur Ken Dethier, Chef de projet École numérique  
0479/88.43.79  
[ken.dethier@spw.wallonie.be](mailto:ken.dethier@spw.wallonie.be)

<https://emploi.wallonie.be/ecole-numerique.html>



## Agence du Numérique

Monsieur Sébastien Reinders, Expert éducation numérique  
0497/081366  
[sebastien.reinders@adn.be](mailto:sebastien.reinders@adn.be)

<https://www.digitalwallonia.be/education/>